

Sans fausse note

La contrainte acoustique a pour une grande part orienté l'organisation et la structuration du bâtiment. La façade Sud a ainsi été refaite en béton brut afin d'ancrer les planchers, réalisés en dalles pleines, rigides et épaisses, intégrant du ciment sur laine de roche (afin de réduire les transmissions sonores indirectes par le sol) ainsi que les plafonds, constitués de panneaux lourds et absorbants acoustiques. L'intérieur de l'ancien bâtiment a été entièrement reconditionné, avec des salles aux dimensions et aux géométries variables,

positionnées en quinconce de part et d'autre du couloir pour éviter la propagation des bruits. Ces mêmes salles ont été équipées de façades lourdes doublées et de cloisons en plaque de plâtre à double ossature métallique et remplissage en laine minérale... En imposant un travail méticuleux et scrupuleux de conception de chaque élément et de chaque matériau mis en œuvre, la contrainte technique vient finalement servir le confort d'un bâtiment moderne et efficient.

mots clés

équipement public
culture et loisirs
patrimoine
réhabilitation et restructuration
acier

adresse

Rue du Lyret
74400 Chamonix-Mont-Blanc

CHAMONIX-MONT-BLANC



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE À CHAMONIX-MONT-BLANC

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES -
DIDIER ONDE ET NATHALIE SEBBAR
ÉCONOMISTE - FRANCK LE MASLE
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURE
BET FLUIDES - BETER CACHAT
BET ACOUSTIQUE - THERMIBEL

SURFACE UTILE : 778 M²
SURFACE DE PLANCHER :
1 403 M² DONT CRÉÉE 298 M²

COÛT DES TRAVAUX
3 374 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
4 800 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : SEPTEMBRE 2012
LIVRAISON : FÉVRIER 2014
MISE EN SERVICE : FÉVRIER 2014



Construit au début du XX^e siècle, l'ancien hôtel a abrité l'activité première de l'ENSA (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, qui forme les guides de haute-montagne ainsi que les moniteurs de ski) avant de devenir le centre Jean-Franco, dédié à l'organisation de séjours montagne pour les personnels de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports. Le parti pris des architectes, Didier Onde, ancien alpiniste, homme de théâtre et scénographe, et Nathalie Sebbar, professionnelle à forte sensibilité environnementale, a d'abord été de réintégrer la valeur patrimoniale de l'édifice. Le bâtiment originel a ainsi été rénové au plus près de son aspect premier : les ferronneries ont été repeintes et les enduits refaits à la chaux avec des sables de l'Arve, la rivière voisine, pour une même unité chromatique.

Carré en Corten

Mais une fois le bâtiment originel consolidé, comment l'adapter à ses nouveaux usages ? Comment positionner les circulations dans une logique d'efficacité et de conformité réglementaire ? Faute d'espace suffisant dans l'emprise existante, l'option retenue a été d'accoler à l'édifice ancien, sur toute sa hauteur, un volume simple et de même gabarit qui enveloppe le système de circulations verticales et de distribution des différents niveaux réhabilités. Construite en façade Sud, face aux aiguilles de Chamonix, cette extension réalisée en acier Corten, acier dont l'oxydation naturelle assure la protection, entend perpétuer la filiation montagnarde inscrite dans les vieux murs en faisant écho au bâtiment de la gare d'arrivée du téléphérique de l'aiguille du Midi. Cette peau oxydée a par ailleurs été organisée, derrière une apparente indétermination, selon un plan géométrique rigoureux : on pourra chercher dans ce chaos organisé l'écho d'autres géométries taillées sur les sommets... Pour parachever ce cadre métallique et asseoir son rôle d'affichage et de représentation du nouveau bâtiment, l'architecte a intégré en son sein une large affiche vitrée et percé son pignon est d'une étroite faille cadrant des vues resserrées vers les Drus. Une résille d'aluminium anodisé, immense voilette dorée, protège le rideau vitré principal de l'ensoleillement tout en créant un filtre visuel changeant au cours de la journée : un kaléidoscope qui permet de deviner, dans la profondeur du volume créé, les escaliers et passerelles ainsi que l'émergence des salles de travail. À l'arrière et en retrait, une ligne vêtue du même matériau, couleur rouille, vient prolonger le bâtiment vers l'ouest sur un seul niveau : cet habillage abrite des locaux techniques et vient recouvrir l'ancienne salle de projection et de conférence transformée en auditorium.

Mise en scène

Depuis l'entrée sud et son parvis de granit, la première approche des entrailles du bâtiment est saisissante : un sas monolithique, qui sert à la fois d'espace d'accueil, de foyer pour l'auditorium et de hall

pour l'école de musique, s'étire à la verticale, donnant à voir les circulations ainsi que les différents niveaux, comme une mise en scène des volumes et des usagers. Cet atrium étiré sur trois étages a été "accroché" à la façade sud du bâtiment historique, détruite puis refaite en béton brut avec quelques fenêtres anciennes conservées. Cette stratégie de recomposition sert à rigidifier la structure du bâtiment et à ancrer les planchers. Mais là où la technique était autrefois assimilée, elle est aujourd'hui affichée comme un argument de modernité et d'esthétique du bloc nouveau : ainsi de la structure en acier affirmée, au même titre que les tirants et les croix de Saint-André, les garde-corps désolidarisés des murs (pour des raisons sismiques) ou les gaines de ventilation. Une écriture "industrielle" qui rompt avec le "classicisme" des salles rénovées.

Des salles remodelées

Accessibles via l'escalier de l'atrium, ou l'ascenseur, puis au long des passerelles, celles-ci ne sont pourtant pas dénuées d'originalité. Au premier et au deuxième étage, deux de ces pièces viennent déborder en saillie sur les terrasses de l'"atrium". À l'intérieur du volume ancien, le mur de refend a été redessiné en fonction des positions des différentes salles pour offrir des circulations amples et déliées. Les pièces de travail : salles de répétition et de cours au 1^{er} niveau ; salles de formation musicales au 2^{ème} ; espaces administratifs au 3^{ème}, présentent par conséquent des murs en biais et des facettes qui répondent aux obligations acoustiques du bâtiment en même temps qu'elles organisent des perspectives. De tailles et de morphologies différentes, ces "cellules" peuvent s'adapter en fonction de leur usage ou des effectifs qu'elles peuvent recevoir.

Enfin, au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de projection a été transformée en un auditorium dernier cri de 144 places. Pensé comme un étui de musique, l'intérieur a été totalement habillé en bois et taillé au cordeau (jeu de lignes brisées au niveau des plafonds et des murs, parois verticales en écaille, fond absorbant) de façon à offrir une acoustique optimale. La dernière note d'une partition habile et millimétrée.

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Laurent Gannaz - novembre 2014
Photographies : Romain Blanchi saur 1 et 2 © Didier Onde
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



3



4



1



5

1 et 3 - Une résille métallique protège les espaces de circulation logés dans l'extension au sud

2 - Salle de conférence transformée en auditorium

4 et 5- L'autre volume habillé d'acier Corten abrite locaux technique et auditorium

6 et 7 - Lumière naturelle et espaces de circulation



2



6